

Procès-verbal du Conseil d'école

Du 1^{er} trimestre

Année scolaire 2023/2024

| | |
|-------------------------|-----------------------------------------|
| NOM DE L'ECOLE | Ecole maternelle publique P,Kergomard |
| ADRESSE DE L'ECOLE | 68 grande rue 72450 Montfort Le Gesnois |
| DATE DU CONSEIL D'ECOLE | 30 novembre 2023 |

Les participants au conseil

| | |
|-----------------------|----------------------------------|
| l'éducation nationale | l'équipe enseignante |
| les parents élus | Mme Aubry/Mr Fusellier/Mme Rétif |
| la municipalité | Mme Coulon |
| autres | les Atsems |

Les participants absents et excusés

| | |
|-----------------------|-----------------------------|
| l'éducation nationale | Mme Pichon /Mme Denéchère |
| les parents élus | Mme Héron/ Mme Terpereau/ |
| la municipalité | Mr Triffaut / Mme Perdereau |

1) Présentation des membres du conseil d'école

→ Un tour de table est effectué afin de présenter les nouveaux membres du conseil d'école.
Cette année, 3 nouveaux parents se sont présentés aux élections avec ceux de l'an passé.

2) Les effectifs

Il y a 75 élèves inscrits dans l'école. Les effectifs sont stables voire en légère baisse.
Nous comptons actuellement au 17 octobre 2023

| TPS | PS | MS | GS |
|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 13 | 12 | 26 | 22 |

les prévisions d'effectifs pour l'année 2024/2025 sont TPS : 18, PS :34, MS :12, GS : 26

Il a été rappelé de porter une attention particulière lors des inscriptions de nouveaux élèves en tps hors commune que la dérogation ne soit acceptée que lorsque les parents s'engagent à laisser l'enfant dans l'école les années suivantes ainsi que toute la fratrie si il y en a une.

2) Le vote du règlement intérieur de l'école

⇒ Le règlement antérieur est relu et certains points sont modifiés :

Article n°2

b) organisation scolaire : les sorties

Dans un souci de bon fonctionnement de l'école, les sorties se font aux horaires habituels de l'école soit 11h45 soit 13hh15 soit 16h25. Par exemple pour un RDV médical, **aucune sortie se fera au cours de la matinée ou de l'après-midi** sauf pour les prises en charge extérieure régulière.

3) Le bilan des comptes de la coopérative

Association USEP

- Lecture du bilan de celui-ci est positif.
- Le bilan est à l'école et peut-être consultés par les parents à tout moment auprès de la directrice.
- Une participation est demandée aux familles en début d'année. Elle est de 15 euros par enfant et de 12euros quand il y a deux enfants dans la même école.

4) Sécurité à l'école

a) Les PPMS

- ☞ Il existe 2 types de PPMS dans les écoles
 - Le PPMS risques majeurs (risques naturels)
 - Le PPMS attentats -intrusion.

De plus nous devons réaliser chaque année un exercice nécessaire au contrôle de leur efficacité.

Le lundi 9 octobre 2023 nous avons effectué celui attentats- intrusions et lors de cet exercice nous avons pu voir ces limites. La directrice étant seule dans sa classe au moment de l'exercice, il a fallu demander à l'Atsem de venir dans la classe afin que la directrice puisse donner l'alerte (coup de sifflet) dans le hall. De plus il sera bon de revoir les lieux des mises en sécurité. Mr le maire devait se renseigner par rapport à cette mise à jour.

L'exercice pour le PPMS risques majeurs sera réalisé le 12 mars 2024

b) Incendie

L'exercice incendie a été effectué le 25 septembre 2023 et le 2^{ème} aura lieu 14 mai 2024 dans l'après-midi sur un temps de sieste.

c) Demande matériel :

Dans ce contexte et pour plus de sécurité il est demandé l'installation de visiophones avec système d'ouverture de portes dans les classes et le remplacement du téléphone qui devient inaudible.

5) Présentation du projet pédagogique

Cette année le projet sera « **A partir des J.O, le corps en mouvement et l'esprit du sport** »

Nous sommes actuellement en train de réfléchir aux diverses activités à mettre en place.

- Une sortie au poney club d'Allonnes
- Une demi-journée découverte de différents sport avec le « Ptit club » du Mans.
- Une demi-journée au Tepacap pour une activité d'escalade « Scolaire Pitchoun »
- Une demi-journée aquatique aux Sittelles
- Une rencontre inter écoles en fin d'année

6) Divers

a) Le gymnase

☞ Les enfants iront normalement du 12 janvier 2024 au 16 février 2024 soit 6 séances et du 14 au 28 juin 2024 soit 3 séances (soit dans la salle soit à l'extérieur). Nous remercions à la mairie de financer les cars afin de pouvoir se rendre au gymnase et de pouvoir faire du sport avec une structure telle que la salle de sport de Montfort.

b) Piscine :

☞ Les enfants de GS vont à la piscine du 18 mars 2023 au 17 juin 2024 soit 9 séances.

Les séances se dérouleront le lundi après-midi avec la classe CP de Mme Boisnard.

Nous remercions les parents qui nous aident lors de ces séances et la municipalité pour le financement de cette activité (car et entrée piscine).

c) La participation des parents aux élections des parents

☞ Il y a 7 parents qui se sont portés candidats et ils ont été élus par 128 voix sur 128 inscrits soit un taux de participation de 48,44%.

☞ L'équipe enseignante remercie les 7 parents élus.

Pour rappel, la participation des années précédentes était :

⇒ L'année 2022/2023 : 52.99

⇒ L'année 2021/2022 : 53.73%

⇒ L'année 2020/2021 : 59,44%

d) Le spectacle de fin d'année

Les enfants réaliseront un spectacle de fin d'année pour les familles **le vendredi 14 juin 2024** à la salle polyvalente de Montfort Le Gesnois. Une répétition générale aura lieu le mardi 11 juin 2023. La salle polyvalente est réservée.

f) Le ménage :

* La directrice a constaté au retour des vacances d'été que le ménage était beaucoup moins bien fait que les autres années. Nous ne remettons pas en cause le travail des agents présents cet été.

* La salle de motricité faite le mardi et jeudi matin : une demande a été faite pour que ce soit plutôt le lundi et jeudi ou mardi et vendredi

Ex : les tapis de sport non lavés, le jeu extérieur, petits meubles non déplacés etc....

g) Un spectacle à la salle polyvalente

Le jeudi 8 février 2024, l'école se rendra à la salle polyvalente pour assister au spectacle « Glouglou ou le chant de l'eau ». Un partenariat entre la commune et le théâtre Epidaure a eu lieu. La représentation coûte 4 euros par enfant (financé par la coopérative)

h) Le kit sportif

Paris 2024 et l'Agence nationale du sport avec l'appui du ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et Sports ont offert à l'école un kit sportif pour soutenir le déploiement du sport à l'école. Ce kit est assez complet, il comprend des petites haies, des ballons, des plots, des cordes à sauter etc...

i) Demandes des parents d'élèves :

- Il est demandé par les parents que le panneau d'affichage soit déplacé à côté du grand portail car c'est par là que les entrées et les sorties se font.

- Serait-il possible de veiller à ce que les paroles de la programmation musicale proposée aux enfants par les animateurs sur les temps périscolaires soient adaptées à l'âge des enfants.

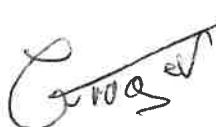
j) le temps méridien

Depuis le début de l'année, nous constatons des dysfonctionnements

- L'arrivée tardive des élèves
- Une mauvaise surveillance dans la cour
- Des enfants souillés non changés

Signature

Président du conseil



Secrétaire de séance

